



# communiqué

N°:  
No.: 179

LE 7 DÉCEMBRE 1984

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES  
FÉLICITE L'OACI  
POUR SON QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE

---

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a émis aujourd'hui le texte d'une motion qu'il a proposée à la Chambre des Communes le 6 décembre. "Avec le consentement unanime de la Chambre je voudrais proposer la motion suivante: Que la Chambre souligne que le 7 décembre 1984 marque le quarantième anniversaire de la signature à Chicago de la Convention sur l'Aviation Civile Internationale et qu'elle félicite l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) de sa contribution remarquable au développement d'une aviation civile sûre et efficace à travers le monde."

En présentant la motion, le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures a noté: "Le 7 décembre marque le quarantième anniversaire de la fondation de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI). L'OACI s'est acquis le respect de la communauté mondiale comme modèle de coopération et d'harmonie internationales. C'est un exemple de la manière dont peut fonctionner le système des Nations Unies dans des domaines prioritaires. Tous les Canadiens sont fiers de ce que le siège de l'OACI soit dans leur pays."

- 30 -